

La dépollution des terrains de la Mobil est relancée

Environnement | Exxon Mobil va expérimenter des méthodes.

Depuis plus de deux ans, Exxon Mobil mène des investigations sur la friche de la Mobil en vue de sa dépollution. Il semble que d'ici la fin de l'année, les choses vont s'accélérer. « Nous avons repéré des hydrocarbures flottants, indique Marc Millet, chef de l'unité territoriale de l'Hérault au sein de la Dreal (1). Dans ces zones, Exxon va tester différentes méthodes expérimentales pour les récupérer : tranchées drainantes, puits. On en est là : tenter de déterminer la méthode la plus efficace. »

L'ancienne raffinerie a fermé ses portes en 1986. Les installations industrielles ont été alors démantelées et le site dépollué dans les années quatre-vingt dix pour un usage industriel. « On a relancé le dossier même si on trouve toujours que ça ne va pas assez vite », confirme Marc Millet. La volonté de la Ville de ne pas lâcher et de s'en tenir au principe, inscrit dans le droit, de



■ Treize hectares de friche qui restent comme une cicatrice dans le paysage.

« pollueur-payeur » y est sans doute pour quelque chose. Le maire de la ville, Pierre Bouldoire, n'a jamais fait mystère lors des réunions publiques de sa volonté de rendre ce site (qui restera inconstructible) à la vie évoquant la possibilité d'y faire un parking pour la future nouvelle gare. Sur les treize hectares

du site, six sont concernés par une pollution du sol et des eaux souterraines du fait de la présence de gazole, benzo(a)pyrène, xylènes, plomb et benzène (2). Rappelons qu'il a été acheté à l'industriel en 1993 par la municipalité de Dominique Ruggiero qui avait des projets pour la zone. Un seul a pu aboutir : la construction, à l'écart, de la cuisine centrale. Cette zone d'activités économiques est aujourd'hui un no man's land cerné de bâtiments en ruine et d'entrepôts pour les services techniques où l'on peut croiser des conducteurs de deux-roues qui passent le permis ou bien des graffeurs dont c'est le terrain d'expression. C'est une cicatrice qui mettra longtemps à s'estomper.

ISABELLE JUPIN

► (1) Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement.

► (2) Base de données Basol sur les sites et sols pollués disponible sur le site du ministère de l'Écologie.